

Informations municipales

À Grabels, le 12 mai 2020

Madame, Monsieur,

Je vous invite à lire attentivement cette lettre d'information sur l'action municipale en période de crise sanitaire majeure. Elle contient des informations pratiques qui peuvent vous être utiles.

Après un avoir dressé un rapide bilan de l'action municipale sur le mois écoulé, je présenterai différentes modalités du déconfinement progressif qui a commencé lundi 11 mai.

Bilan de l'action municipale

- Nous avons assuré **la permanence du service public municipal** en combinant présence sur le terrain et suivi à distance de l'action municipale. Le télétravail a permis la continuité d'une partie des services, notamment de l'urbanisme. La permanence téléphonique a répondu en moyenne à 35 appels quotidiens depuis le début de la crise pour fournir toutes les informations nécessaires.

- **Les personnes âgées isolées** ont été recensées, assistées pour leurs différentes courses et appelées régulièrement afin de maintenir un lien social indispensable.

- Nous avons une coordination et une information permanente avec **la maison de retraite « Villa Impressa »** ; qui s'est isolée très tôt et n'a souffert à ce jour d'aucune contamination.

- Dès le premier jour, **les enfants de soignants** ont été accueillis sur le temps scolaire, pendant les vacances, le mercredi et le week-end par les enseignants ou les personnels municipaux volontaires.

- **Les locaux du gîte municipal** ont été mis à disposition des infirmières libérales du village pour qu'elles puissent se décontaminer en toute sécurité avant de rentrer chez elle.

- **Plus de 500 masques et visières** ont été distribués au personnel et aux bénévoles en contact avec le public.

- Différentes aides ont été apportées aux ménages en difficulté : bon d'achat pour les familles modestes bénéficiant des plus petits tarifs de la restauration scolaire, mise en place sur le marché de l'opération « cagettes solidaires » grâce à l'implication de bénévoles et la générosité des habitants, qui ont manifesté ainsi leur solidarité auprès des familles dans la nécessité.

- **La réserve communale citoyenne de sécurité civile**, qui a vu affluer de nombreux nouveaux bénévoles, a permis d'accomplir différentes actions de solidarité et le bon fonctionnement du marché.

- **Permanence de l'action du CCAS** pour répondre aux demandes d'urgence. N'hésitez pas à contacter l'accueil au 04 67 10 41 12.

- Contact auprès des professionnels en difficulté pour les mettre en relation avec les dispositifs d'aide de l'État, de la Métropole et des chambres consulaires.

- Présence quotidienne sur le terrain d'**une équipe de policiers municipaux** pour garantir la sécurité en relation étroite avec la gendarmerie nationale.

- Mise en place d'une permanence téléphonique pour assurer du **soutien psychologique** avec des professionnels.

Phase de déconfinement à partir du 11 mai principales informations :

1- Les services municipaux

Réouverture de la Mairie au public :

Après une journée de préparation lundi 11 mai, tous les services municipaux ont repris leurs missions avec un dispositif particulier validé à l'unanimité par le comité technique et le comité d'hygiène sécurité.

L'accueil de la Mairie est ouvert à partir du 12 mai aux horaires habituels, avec une file d'attente pour une présence très limitée de personnes.

Les services d'urbanisme, associatifs, inscriptions scolaires, action sociale et CCAS reçoivent sur rendez-vous. Masques, gels hydroalcooliques, barrières en plexiglas sont de rigueur.

Avec l'accord unanime des délégués du personnel, la prise de congés est limitée à des situations exceptionnelles jusqu'au 3 juillet pour permettre le rattrapage des dossiers en instance.

L'espace communal du quartier de La Valsière sera ouvert tous les mercredis à partir du 13 mai aux horaires habituels (de 9h à 13h et de 13h30 à 16h30).

Reprise des services techniques (après une permanence d'urgence sur toute la période précédente) pour assurer notamment la campagne de débroussaillage des espaces naturels communaux.

Le Maire reprend ses rendez-vous réguliers hebdomadaires avec la population à partir du 12 mai, bien entendu dans le respect des consignes sanitaires.

2- Ouverture limitée des écoles

Après discussions avec les services de l'Éducation Nationale qui souhaitaient la réouverture des écoles maternelles et élémentaires, prenant en considération la disponibilité de salles et d'espaces importants suite aux constructions des dernières années, nous avons accepté d'accompagner cette réouverture avec les services municipaux dans des conditions très strictes de respect du protocole sanitaire.

Les journées du 11 et 12 mai sont consacrées à la préparation par les enseignants et les personnels municipaux de l'organisation et de l'accueil. Les écoles ouvriront à **partir du jeudi 14 mai** aux horaires habituels pour les enfants des familles qui se sont inscrites, soit environ 40 % de l'effectif.

Des dispositions très strictes conformes au protocole sanitaire ont été prises : plusieurs entrées par école selon les niveaux, horaires décalés pour éviter les croisements, repas froids fournis par le prestataire pris de manière séparée par chaque classe, lavage des mains régulier avec présence de gel hydroalcoolique, masques et visières obligatoires pour les enseignants et les personnels, nettoyage complet chaque soir et deux fois dans la journée sur les zones de contact... Nous devons féliciter le personnel qui sera au complet et qui a organisé tout ce dispositif sous l'autorité du directeur général adjoint.

L'accueil périscolaire est exclusivement réservé aux enfants de parents contraints de reprendre le travail.

La crèche municipale réouvre également mais avec un effectif réduit permettant d'éviter les croisements de plus petits groupes.

Toutes ces dispositions ont été établies avec et visées par les autorités sanitaires compétentes.

Un bilan sera fait la dernière semaine de mai et toutes les familles seront contactées pour prendre, en fonction de la situation, de nouvelles dispositions pour le mois de juin .

3- Les masques gratuits

Nous nous sommes associés à la commande collective de la Métropole et de la ville de Montpellier, passée depuis un mois et dont la livraison devrait être réalisée mi-mai. Il s'agit de masques grand public en tissu lavable 20 fois.

Nous vous informerons du jour de distribution des masques dans votre quartier. Chaque ménage recevra dans sa boîte aux lettres une première distribution de deux masques gratuits avec le mode d'emploi. Vous devrez alors nous indiquer le nombre de personnes de plus de 5 ans composant le foyer afin de pouvoir disposer par la suite de deux masques par personne. Nous vous préciserons comment cela pourra se faire par Internet, par courrier ou par téléphone.

Pour information des visières et masques ont été distribués à ce jour à tous les services qui rencontrent du public. Nous tenons à remercier les couturières Grabelloises qui ont fourni les premiers masques.

À part de rares cas, toutes les communes de la Métropole sont intégrées dans cette commande collective qui précisons-le s'est adressée à des producteurs français régionaux. Comme l'épidémie risque de durer, j'ai pris la décision de faire commander par la ville de Grabels 20 000 nouveaux masques grands publics (en tissus lavables 20 fois) qui arriveront fin mai / début juin. Nous procéderons alors à une nouvelle distribution.

4- Les commerces qui fonctionnent à partir du 11 mai :

- Les commerces qui n'ont pas cessé leur activité c'est-à-dire les commerces essentiellement alimentaires (Casino, La Grabelloise, la boucherie Bessière, les trois boulangeries, le marché) et les pharmacies ;
- Ceux qui peuvent ouvrir à partir du 11 mai : les salons de coiffure, le fleuriste, les opticiens, etc.
- Demeurent fermés : bar et restauration. Néanmoins certains proposent un service de livraison et de vente à emporter, pour plus d'informations n'hésitez pas à consulter le site internet de la commune.

5- Le marché circuit court de Grabels

C'est le seul marché de notre département qui n'a pas eu d'interruption car dès la première semaine de confinement, nous avons mis en place un système de commande en ligne et de points de livraison sur le marché.

La discipline de tous a permis de faire fonctionner ce marché pour plus de 600 commandes chaque semaine. Il a joué un rôle essentiel dans la crise. Pour les trois semaines qui viennent, il évolue tout en conservant les dispositions très particulières de protection sanitaire. Il restera impossible de se servir soi-même chez les trois maraîchers qui poursuivent le système de commande avec livraison sur le marché samedi matin. Les cinq autres exposants adoptent un système mixte avec des commandes en ligne et des achats directs sur place. Naturellement tout cela se fait sans contact et tous les utilisateurs sont invités à porter des masques, à respecter les distances et les gestes barrières. D'autres exposants vont pouvoir venir au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

6- Réouverture conditionnelle des salles associatives

Les associations sportives obéissent à une réglementation nationale très stricte qui limite fortement leur activité et qui nous oblige à laisser fermés les terrains et salles municipales qui leur sont dédiés.

Pour les associations qui occupent en permanence des salles municipales, un protocole sanitaire très strict doit être adopté par chacune d'entre elles et être présenté au Maire qui engage sa responsabilité en le validant. Ainsi l'association Gutenberg-Grabels reprend partiellement son fonctionnement selon des modalités très précises qu'ils communiquent à ses adhérents ; il en va de même pour la bibliothèque pour tous.

D'autres associations sont en cours de validation de leur protocole sanitaire. Les informations seront mises sur le site de la ville.

7 - Les transports en commun

À partir du 11 mai, le port du masque est obligatoire dans les tramways et les bus pour chaque usager sur tout le réseau TAM. Une signalétique au sol est mise en place et du gel hydroalcoolique est mis à disposition. Les transports en commun redeviennent payants à partir du 11 mai (1€60 le ticket).

Les lignes de tramway conservent les horaires « vacances scolaires ». **Concernant la ligne 24, les horaires « hiver » seront à nouveau mis en place.** Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de la TAM.

8- La déchèterie

Grâce à notre intervention au niveau de la Métropole, depuis 15 jours la déchèterie accepte sur rendez-vous les dépôts de déchets verts.

À partir du 11 mai la déchèterie est réouverte pour tous les dépôts habituels avec le système de rendez-vous maintenu pour respecter le protocole sanitaire.

Afin de respecter les consignes de sécurité sanitaire, Montpellier Méditerranée Métropole a développé un e-service spécifique à la prise de rendez-vous, accessible à l'adresse : <https://eservices.montpellier3m.fr/rendez-vous-decheteries/>.

Conclusion :

Pour toutes les autres questions, n'hésitez pas à joindre **notre permanence téléphonique au 04 67 10 41 00** aux heures d'ouverture de la Mairie.

La cérémonie du 8 mai, à l'occasion du 75ème anniversaire de la capitulation nazie, a pu avoir lieu avec un public volontairement restreint. Ce fut un grand moment d'émotion. Vous trouverez la vidéo de ce cérémonie sur le lien suivant : <http://www.ville-grabels.fr/1607-expression-du-maire.htm>

Pour conclure, je voudrais souligner la qualité de notre mobilisation collective pendant ces deux mois de confinement. Cela a été très difficile pour certains et nous avons fait le maximum pour les accompagner. Soyons fiers de notre action commune qui aboutit à limiter fortement l'épidémie sur notre village qui ne déplore pas de victime à ce jour.

Veillons à ce que le déconfinement progressif se fasse dans l'ordre pour préserver cet acquis.

Cordialement

René Revol,

Maire de Grabels